Nations Unies S/2016/288



# Conseil de sécurité

Distr. générale
29 mars 2016
Français
Original : anglais

## Lettre datée du 29 mars 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Conformément à la résolution 2227 (2015) du Conseil de sécurité, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une note verbale datée du 22 mars 2016, par laquelle la Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies transmet au Conseil un rapport sur l'exécution du mandat des forces françaises au Mali (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

16-05108 (F) 290316 300316






# Annexe

[Original : français]

En application du paragraphe 27 de la résolution 2227 (2015) du Conseil de sécurité, la France vous prie de trouver ci-joint le rapport sur les actions menées du 1er décembre 2015 au 29 février 2016 par les forces françaises en soutien à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali.

La Mission permanente de la France auprès des Nations Unies serait reconnaissante au Secrétaire général de bien vouloir porter ce rapport à la connaissance des membres du Conseil de sécurité.

## Pièce jointe

### Rapport n[o] 11 concernant le soutien opérationnel des forces françaises au profit de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, du 1[er] décembre 2015 au 29 février 2016

Référence : résolution 2227 (2015) du 29 juin 2015

Ce rapport, le onzième depuis la création de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), synthétise les actions menées du 1[er] décembre 2015 au 29 février 2016 par les forces françaises en appui de la MINUSMA.

Depuis le 1[er] décembre 2015, aucune action de combat en réaction à un danger grave et imminent n’a été conduite.